LAURE.B HOLDING
Société à responsabilité limitée au capital de 146 000 €
Siège social : 14 Place de l'Église
71160 DIGOIN

948 311 436 RCS MACON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 NOVEMBRE 2025

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter ***le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 34 186,61 €*** de la manière suivante :

- à la ***« Réserve légale »***, pour la doter partiellement, soit la somme de 1 710,00 €
- le surplus, au compte ***« Autres réserves »***, soit la somme de 32 476,61 €

Total..... 34 186,61 €

Vote de l'Associée Unique en date du 28 novembre 2025

Certifié conforme
La Gérance

Exco Hesio

Audit - Expertise Comptable - Conseil

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

LAURE.B HOLDING

14 PLACE DE L'EGLISE
71160 DIGOIN

SIREN : 948.311.436

Forme juridique : SARL



EXCO HESIO

4 PL DU CHAMP DE FOIRE, 42300 ROANNE

DGFiP N° 2033-A-SD **2025**

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | LAURE.B HOLDING - SIREN : 948311436 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 17 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 30/06/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028		030			
	Immobilisations financières (1)	040	200 550	042			200 550
	TOTAL I (5)	044	200 550	048			200 550
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	189 840	070			189 840
	Créances autres (3)	072	867	074			867
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	27 898	086			27 898
	Charges constatées d'avance	092		094			
	TOTAL II	096	218 605	098			218 605
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	419 155	112			419 155

PASSIF

				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	146 000
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	1 178
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	22 364
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	34 187
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	203 729
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	5 202
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169 32 420	172	97 024
	Comptes courants d'associés		173	113 200
	Autres dettes		175	
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	215 426
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	419 155

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	2 550
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise LAURE.B HOLDING - SIREN : 948311436 ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE						N clos le 30/06/2025
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		209	0	210	0
Production vendue biens			215	0	214	0
Production vendue services			217	0	218	205 000
Production stockée					222	0
Production immobilisée					224	0
Subventions d'exploitation reçues					226	0
Autres produits					230	0
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	205 000
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	0
Variation de stock (marchandises)					236	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240	0
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier 0	immobilier		0	242	2 590
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243	0	244	0
Rémunérations du personnel					250	191 731
Charges sociales					252	0
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255	0	254	0
Dotations aux provisions					256	0
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259	0	262	1
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260	0		
				Total des charges d'exploitation (II)	264	194 322
1 - Résultat d'exploitation (I - II)					270	10 679
Produits financiers		(III)			280	25 300
Produits exceptionnels		(IV)			290	0
Charges financières		(V)			294	0
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	(VI)	347	0	300	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348	0		
Impôts sur les bénéfices		(VII)			306	1 792
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310	34 187
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	34 187	314	0

RÉINTÉGRATIONS								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316	0	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318	0	
Provisions non déductibles						322	0	
Impôts et taxes non déductibles						324	1 792	
Divers dt intérêts excédentaires	247	0	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	0	330	1 265	
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249	0	251	0	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	0	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	0	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	0

DÉDUCTIONS									
Entreprise nouvelle	986	0	Zone franche urbaine	987	0			342	0
France Ruralités Revitalisation (FRR)	181	0	Jeune entreprise innovante	989	0				
Zone restruct. défense	127	0	Zone revitalisation rurales	138	0				
Bassins d'emploi à redynamiser	991	0	Investissements et souscriptions outre-mer	344	0				
ZFANG 44 quaterdecies	345	0	Zone de développement prioritaire	993	0				
Bassins urbains à dynamiser – BUD	992	0							
Dont divers: Créance report en arrière du déficit				346	0			350	25 300
Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655	0				
Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643	0				
Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645	0				
Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647	0				
Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648	0				
Dont divers: Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	0				
Dont divers: Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990	0				
Dont divers: Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	0				

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	11 944	354	0	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356	0			
Déficits antérieurs reportables 0				360	0	
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	11 944	372	0	

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/06/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **18** mois recouvrant la période du **20/01/2023** à **30/06/2024.**
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **419 155,20 €.**
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **34 186,61 €.**
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

Autres informations significatives

Aucun élément particulier n'est à signaler.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

LAURE.B HOLDING

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 30/06/2025

Dénomination	% de détention	Valeurs d'acquisition	CA HT	Capitaux Propres	Résultat	Dividendes versés
SAS SEBO	22%	198 000	1 335 024,97	742 635,93	94 723,91	25 300
AB2L AUDIO	51%	2 550	0,00	-38,18	-1 155,85	0